

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1145 du 2 février 2013 | www.libres.org
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1145

EDITORIAL : Achetez un enfant pp. 1-2

CONJONCTURE : Les vraies fausses erreurs du FMI pp. 3-4

ACTUALITÉ : Hollande remonte la côte p. 4
- Les Tea Parties aux USA : leçons pour les Français p. 5 - 44% de nos parlementaires issus de la fonction publique p. 5

CONNAISSANCE DE L'ECONOMIE : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

Achetez un enfant

Vous envisagez de changer de voiture en 2013 : il y a beaucoup d'« avantages clients » en ce moment. Votre agence de voyages vous a proposé une croisière d'une semaine en Méditerranée, tout compris et pas cher. Vous voulez peut-être un nouveau canapé pour votre salon. Mais pourquoi ne pas réaliser votre rêve le plus cher : achetez un enfant !

Grâce à Christiane Taubira, l'enfant est devenu désormais un bien de consommation accessible à tout le monde, aux familles classiques comme aux couples les plus originaux, tous bénéficiant dans des conditions d'égalité parfaite du « droit à l'enfant ».

L'enfant marchandise sera l'un des apports incomparables de ce gouvernement à la civilisation et à la justice.

Et il aura suffi d'une simple circulaire administrative adressée aux préfets pour franchir ce pas décisif pour l'humanité.

La « gestation pour autrui » (la fameuse GPA) vient ainsi de faire une entrée fracassante dans le droit positif français. N'importe quel citoyen français peut désormais passer une commande à une mère porteuse vivant à l'étranger, dans un pays où la GPA est autorisée. Quelques mois plus tard (neuf en principe, tant que la gestation est encore naturelle – ce qui pourra s'arranger plus tard) notre brave compatriote pourra récupérer son chérubin, qui aura la nationalité française puisque né d'un père français. Il pourra alors, s'il le désire, partager la joie de la paternité (ou de la maternité) avec son compagnon. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Achetez un enfant (suite)

Cet heureux évènement est d'autant plus facile qu'il ne manque pas de candidates à la GPA. On dit que dans certains pays, comme en Ukraine, il existe déjà de véritables usines à bébés, des centaines de ventres s'offrent aux clients potentiels.

D'ailleurs, le mérite de Christiane Taubira n'est peut-être pas aussi grand qu'on le dit, puisque l'on sait que dans d'autres pays des familles mettent au monde des enfants destinés à être exportés, en vue d'une adoption par de riches couples. Pour légitimer cette adoption, les familles génitrices font toujours valoir leur pauvreté qui leur interdirait d'élever correctement cette progéniture. Progéniture : un mot dont on découvre aujourd'hui toute la précision : pro-générer, c'est engendrer pour le compte d'autrui.

“ Enfant pour tous, enfant marchandise ”

Certains font remarquer que les nazis avaient expérimenté à une échelle déjà importante la procréation eugénique : des femmes choisies pour leur pureté aryenne étaient accouplées à des hommes tout aussi purs, de sorte que la race puisse se conserver et s'améliorer suivant le plan des dictateurs. Vieux projet sociétal : Platon prescrivait aux magistrats de procéder à un tirage au sort « subtil » pour attribuer les femmes (mises en communauté) aux géniteurs, de sorte que « ce soit l'élite des hommes qui ait commerce avec l'élite des femmes » ; l'infanticide et l'avortement étant là pour rectifier les éventuelles erreurs du tirage au sort. Nous sommes donc bien dans « le meilleur des mondes ». Mais ce n'est là qu'apparence car, dans la procédure Taubira, il n'y a pas trace de racisme ni

d'eugénisme. Il s'agit d'une opération librement consentie, d'un contrat équitable et d'une démarche personnelle, née du désir d'enfant.

Le désir d'enfant est comparable à tous les autres désirs. Il en est peut-être le plus intense – la preuve en est la désolation fréquente des couples sans enfant et qui veulent en adopter un, quitte à y mettre le prix financier et moral. Mais c'est précisément sur ce point que la démarche actuelle des partisans de « l'enfant pour tous » met en péril les bases mêmes de la société. Progressivement un chemin a été parcouru, qui mène du désir au besoin, du besoin au droit, et du droit au droit social.

La quantité et la qualité des désirs que conçoit un être humain sont incommensurables. Comme on dit, nous voulons tout et tout de suite, tout et n'importe quoi. Or, nous ne sommes plus dans le jardin des Hespérides et beaucoup de choses nous sont mesurées. A commencer par le temps, qui nous oblige à établir des priorités et qui fait varier nos moyens. A continuer par les autres, qui ont des désirs qui nous empêchent de combler les nôtres ; ce qui nous pousse à l'échange, c'est-à-dire à la renonciation de quelque chose pour en obtenir une autre. Ces limites naturelles à nos désirs sont souvent franchies : un désir devient un besoin, j'ai besoin de ce que je n'ai pas et de ce que ne peux avoir.

Partant du principe que tout besoin doit être satisfait pour que l'être humain soit heureux, des législateurs inconscients ont transformé le besoin en droit : droit à la santé, droit au logement, droit à l'enseignement, etc. La doctrine « droit-de-l'hommiste » a été imprudemment reconnue dans la Charte des Nations

Unies, tranchant avec la déclaration originelle des droits, qui instituait le devoir des gouvernants de respecter et faire respecter la vie, la liberté et la propriété des individus. A l'inverse, les droits de l'ONU sont des droits sociaux, que la société doit garantir à tout le monde.

Voilà l'égalité que réclament les amis de Christiane Taubira : égalité devant l'enfant signifiant droit de se procurer des enfants par tous moyens, y compris par des manipulations génétiques qui permettent de fabriquer le jouet désiré. Et, pour ceux qui n'auraient pas les moyens financiers d'acheter un enfant, la solidarité nationale sera très vite mobilisée et le coût de l'enfant sera pris en charge pour les « familles » dépourvues d'argent, mais pas de scrupules. Déjà le remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale n'est-il pas assuré pour les femmes qui ont le désir de refuser l'enfant ?

Il serait peut-être temps d'arrêter l'usinage des nourrissons aussi bien que le massacre des innocents et de remettre dans la procréation quelque chose qui est spécifique à l'être humain : l'amour.

“ Le sens de l'amour ”

Dans le monde barbare, un enfant s'achète dans le caddy d'un super-marché, avec un bon délivré par une directive ministérielle. Dans un monde civilisé, il naît de l'amour d'un homme et d'une femme et il grandit dans une famille.

Peut-être est-il temps pour nous de rappeler aux artisans du « meilleur des mondes » le poids de leurs responsabilités, mais aussi le sens de l'amour.

Jacques Garello

LES VRAIES FAUSSES ERREURS DU FMI

Les experts du FMI ont battu leur coulpe et le tapage médiatique a été à la hauteur de l'évènement. Car le FMI a avoué l'erreur qu'il a commise quand il a calculé les effets d'une politique de rigueur sur la croissance. Le modèle prévisionnel que les « experts » du FMI avaient utilisé avait donné des résultats plutôt en faveur de la politique de rigueur. Mais voilà : ils s'étaient trompés dans les paramètres utilisés dans le modèle. Du coup, la rigueur devient une catastrophe aux yeux du FMI et il faudrait dare-dare revenir à la classique « relance » keynésienne.

Cet aveu et cette erreur sont affligeants : non seulement ils ôtent toute qualité au travail du FMI, mais ils conduisent aussi les « experts » à changer les chiffres quand les conclusions ne sont pas conformes à la réalité : excellente méthode !

Le mea culpa des experts du FMI

Que s'est-il passé du côté du FMI ? S'érigeant en conseiller universel, le FMI se croit régulièrement en droit de faire des prévisions sur les effets des diverses politiques économiques. Au cours des années précédentes, le FMI s'est appuyé sur un modèle économétrique bâti autour de l'idée d'un « multiplicateur budgétaire » (mot magique pour les keynésiens). Quand on injecte ou retire x milliards dans le budget, ces milliards ont un effet multiplicateur : 2x milliards de PIB en plus correspond à un multiplicateur de 2.

Bonne nouvelle : le multiplicateur retenu par le FMI dans l'hypothèse où on retire x milliards serait de 0,5, ce qui signifie qu'une politique de rigueur tendant à diminuer la dépense publique de 2 milliards ne fait perdre « que » 1 milliard de croissance du PIB. D'où le conseil du FMI : amplifier la rigueur pour régler la question des déficits et de la dette publique, cela ne fait pas courir grand risque à la croissance.

Patratas : début janvier 2013, deux experts importants du FMI, dont Olivier Blanchard, économiste en chef, publiaient un document intitulé « Erreurs de prévision de croissance et multiplicateurs budgétaires ». Selon eux, le modèle qu'ils utilisaient aurait sous-estimé les effets du budget sur la croissance et le multiplicateur aurait été très supérieur à 1.

Cela signifie pour eux que des mesures de rigueur budgétaire ont un fort effet récessionniste. Il faut donc en finir avec cette rigueur néfaste, puisque « l'austérité en période de crise est une erreur qui ne fait qu'aggraver la situation ».

De quoi ressusciter Keynes

Voilà du pain bénit pour les keynésiens. Ils tiennent leur revanche, alors qu'ils avaient été mis à mal par la crise des dettes souveraines, qui montrait que la relance budgétaire non seulement n'avait aucun effet positif sur la croissance, mais encore que l'accumulation des dettes plombait la croissance.

Le Monde vient au secours des experts du FMI et rappelle que Dominique Strauss-Kahn, alors directeur du FMI, qualifiait ceux qui voulaient redresser les budgets des pays européens, Grèce en tête, de « fous furieux ». Peut-être le Monde regrette-il la disparition de DSK ? Marianne s'engouffre dans la brèche sur six pages (« Rigueur : on a eu tout faux ! ») et même le très catholique Zenit, basé à Rome, en déduit hâtivement que « à trop tailler dans les dépenses, on tue la croissance » ; il appelle à la rescousse un expert « en doctrine sociale de l'Eglise et économie publique et de marché » (sic). Il n'y a pourtant pas là de quoi faire de Keynes un père de l'Eglise.

Les Keynésiens sont des obstinés. Ils continuent à voir dans la crise la conséquence des débordements du capitalisme, alors qu'elle est due aux dérapages du dirigisme. Ils nient la responsabilité des politiques monétaires (ouverture des vannes du crédit) et budgétaires (envol des déficits et des dettes publiques, aggravé encore par les « stimulus »). La campagne médiatique et le mea culpa du FMI visent simplement à ressusciter Keynes.

L'absurdité des modèles de prévision

En fait, ce que révèle surtout le mea culpa, c'est l'absurdité des modèles économétriques de prévision. Ces modèles ont tous les accents de la rigueur scientifique, puisqu'ils sont mathématiques, ils reposent sur des équations macro-économiques, qui elles-mêmes reposent sur des hypothèses, dont celle du fameux multiplicateur.

Mais il ne s'agit de rien d'autre que d'un acte de foi. La preuve en est que les experts du FMI changent leur modèle du jour au lendemain.

Dans un modèle on obtient ce que l'on y a mis. Si on y met au départ un lien mécanique et « multiplicateur » entre dépense publique et produit global, on est sûr d'obtenir qu'en sens inverse une réduction des dépenses publiques provoquera une récession. >>

Les vraies fausses erreurs du FMI (suite)

En fait c'est la nature même de ces liaisons macro-économiques qui n'a aucun sens, car l'économie est faite de relations complexes entre une multitude de facteurs, y compris des réactions humaines imprévisibles et non quantifiables. Par contraste, construire des modèles capables d'annoncer à 0,1% près la croissance de l'an prochain est d'une prétention ridicule. Les prévisions de ce type n'ont aucune valeur, même approximative, et c'est pourtant sur les modèles les plus sophistiqués de l'INSEE que nos gouvernements arrêtent leurs choix économiques, et notamment budgétaires.

La rigueur : pour le peuple ou pour l'Etat ?

L'autre absurdité de cette polémique consiste à parler de « rigueur budgétaire ». Or c'est un langage qui manque de rigueur...scientifique. En effet, il y a rigueur et rigueur, relance et relance.

La rigueur qui consiste, comme dans le budget 2013 en France, à vouloir réduire le déficit public par la hausse des impôts est une mauvaise rigueur. Car la hausse des impôts provoque une implosion de l'offre, de la production, en détruisant l'incitation à entreprendre, travailler, investir, créer plus. Elle incite à aller voir ailleurs ou à chercher des placements improductifs. Il n'y a qu'à voir les effets de la seule annonce d'une taxe à 75%, même provisoirement recalée. Les impôts supplémentaires créent à coup sûr de la récession, tandis que le déficit budgétaire persiste puisque les recettes fiscales diminuent, la matière fiscale s'étant dérobée.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas une bonne rigueur. La bonne rigueur, c'est celle qu'on applique aux dépenses publiques en les réduisant massivement. Certains vont alors craindre pour les « services publics » ; mais, dans la mesure où ces services satisfont

un vrai besoin, ils seront rendus par le secteur privé, moins coûteux et plus efficace. Loin de provoquer une récession, la réduction des dépenses publiques, comme le montrent les exemples des pays qui l'ont pratiquée (de la Suède au Canada), accompagnée d'une politique de privatisation, booste la croissance. Et l'effet d'entraînement est encore plus fort si elle s'accompagne d'une baisse de la progressivité des impôts, qui elle aussi stimule l'offre et accroît les recettes fiscales (effet Laffer).

La campagne sur la « vraie-fausse erreur » du FMI n'est qu'un écran de fumée pour réhabiliter les politiques de relance qui ont déjà provoqué et prolongé la crise. La vraie rigueur n'est pas celle que l'on impose au peuple, mais celle que doit s'imposer l'Etat.

Jean Yves NAUDET

Hollande remonte la côte

Quatre points de mieux dans sa cote de popularité : Honni soit qui Mali pense

L'article 15 de la Constitution de la Vème République institue le Président de la République comme « chef des armées ». En particulier lui seul a le droit d'engager des opérations militaires. Le mérite de François Hollande n'est certainement pas d'avoir chassé les islamistes de Gao ou Tombouctou, mais d'avoir pris la décision de répondre à la demande du président du Mali. Cette décision s'intègre dans le cours d'une diplomatie française dont nous avons déjà évoqué les méandres : par exemple ce sont les mêmes islamistes qui veulent « libérer » la Syrie et la Palestine.

Toujours est-il qu'avec l'appui des médias, François Hollande est apparu comme un grand chef de guerre, faisant honneur à notre pays libérateur. Il n'en fallait pas plus pour que la cote du président remonte soudainement de quatre points, dépassant maintenant les 40%.

La position sur le mariage a rassuré ceux qui craignaient une reculade totale sur le sujet : voilà la gauche réunie à nouveau, serrant les rangs derrière Christiane Taubira. Une union très fragile, parce que, parallèlement, les

cégétistes et autres syndicalistes extrêmes ne cessent de manifester, poing levé et drapeau rouge, comme au bon vieux temps. La journée d'action nationale des fonctionnaires avant-hier (jeudi 31) organisée par la CGT et la FSU a bien été dirigée contre le gouvernement. Enfin la fermeture des sites industriels ainsi que la montée incessante du chômage risquent d'entamer à nouveau la cote présidentielle. Quel dommage !

Vite : un autre Mali ! Vanitas vanitatum... •

Les Tea Parties aux USA : leçons pour les Français

L'expérience américaine donne des arguments pour les « Forums des libertés »

Evelyne Joslain a écrit « Tea Party – l'Amérique à la reconquête de ses libertés » (Jean Picollec éd.). Ce livre décrit avec précision la genèse des Tea Parties et leur succès.

En janvier 2009, un journaliste de la chaîne CNBC, Rick Santelli, a piqué une colère contre les impôts d'Obama : « il faudrait une nouvelle Tea Party » (les Américains de Boston jetant par-dessus bord le chargement de thé de trois navires anglais pour protester contre les taxes sur les produits importés). La formule a fait recette et a séduit nombre d'Américains, disséminés dans tous les Etats, soudainement décidés à se mobiliser et à se regrouper.

Cette dispersion a fait la force des Tea Parties. Il n'y a eu aucune organisation centrale, aucun chef reconnu (en dépit de tentatives de récupération par plusieurs leaders, dont l'ancien sénateur Ron

Paul). Les rassemblements, tranquilles et propres, réunissaient des gens de toutes conditions et de toutes origines (80 % de Blancs cependant) mais ayant plusieurs caractéristiques communes : ils étaient plus éduqués que la moyenne des Etats Unis (enquête du New York Times), ils étaient soit totalement novices en politique (25 à 35 %), soit indépendants de tout parti (entre 40 et 50 %). Les Tea Parties sont apparues davantage comme une réaction patriotique que comme une formation politique. Cependant leur influence a permis à certains hommes politiques de se faire élire, tel le sénateur Brown dans le Massachusetts, fief des Kennedy.

Que faisait-on dans les Tea Parties, qu'il s'agisse de vastes pick-nicks, ou de grandes réunions publiques ?

Le but n'était pas tant de protester que de réformer et d'enseigner. On écoutait des orateurs, on discutait et on se repassait les

deux livres préférés : « La Grève », d'Ayn Rand, et la « Route de la Servitude » de Friedrich Hayek. De généreux donateurs, comme Donald Trump, mais aussi des collectes impromptues, ont permis de louer des salles et de diffuser des documents. Enfin, le rôle d'internet a été déterminant, les adhérents et sympathisants indiquant les rendez-vous et échangeant les idées et les articles. Progressivement la chaîne Fox News a relayé les thèmes et les événements des Tea Parties.

Une telle aventure, à quelques détails près, est tout à fait réalisable en France, l'important étant de commencer. Comme les Américains nous avons à reconquérir nos libertés. D'ailleurs, les « Forums des Libertés », dont l'ALEPS accompagne le lancement, ont un précédent : les « cahiers de doléance » rédigés dans toutes les villes à la veille de la Révolution. •

44 % de nos parlementaires issus de la fonction publique

Par comparaison les chefs d'entreprises représentent moins de 5%

Les fonctionnaires qui se sont mis en grève de peur de perdre leurs privilèges peuvent être rassurés : ils échapperont à l'austérité parce que leurs intérêts sont bien défendus au Parlement. Une étude de l'IREF (Institut de Recherches Economiques et Fiscales) a été reprise par l'Express du 30 janvier, et donne les résultats suivants : 44% des députés et 43% des sénateurs sont issus de la fonction publique, tandis que les entrepreneurs et hommes d'affaires représentent 3% des membres de l'Assemblée et 6% du Sénat.

Seule la Chambre des Représentants actuelle au Congrès Américain a une telle densité de fonctionnaires (39%),

mais les entrepreneurs y sont 43%. Le contraste le plus frappant est avec l'Angleterre : il n'y a que 9% de fonctionnaires à la Chambre des Communes, contre 25% d'entrepreneurs. Il est vrai qu'un fonctionnaire doit démissionner de ses fonctions avant de se présenter à des élections ! En Suède, il y a un tiers de fonctionnaires à la Chambre, mais les fonctionnaires suédois ont un statut de droit privé...

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la France ait choisi la voie de l'étatisme, et que les dépenses publiques soient avant tout faites de rémunérations de fonctionnaires, alors que les investissements publics sont comparative-

ment faibles. Le produit « non marchand » représente dans notre pays plus de la moitié. « Quand on plante des fonctionnaires il pousse des impôts » : formule prêtée à Clémenceau.

Pas surprenant non plus qu'en France l'entreprise soit l'objet de toutes les tracasseries fiscales, réglementaires et sociales.

Mais qu'attendent donc les pigeons pour se révolter ? Les entrepreneurs sont prisonniers de l'administration, parfois parce qu'ils en dépendent (subventions, marchés publics) toujours parce que la gestion de l'entreprise absorbe tout le temps des entrepreneurs dans une économie administrée. •

La semaine dernière j'ai entamé ma croisade contre l'ignorance économique, en opposant d'entrée de jeu économie naturelle et économie artificielle.

Empruntant à Bastiat son célèbre « ce qui se voit et ce qui ne se voit pas », je propose d'aller d'abord à « ce qui ne se voit pas », à la face soigneusement cachée de l'économie, celle qui est harmonie et liberté. Ensuite seulement je décrirai le triste spectacle de l'économie que nous voyons, faite d'artifices et de contraintes.

Dix principes de l'économie naturelle

L'aveugle et le paralytique



L'économie est échange de services

*Aidons-nous mutuellement
La charge des malheurs en
sera plus légère
A nous deux
Nous possédons le bien à cha-
cun nécessaire
J'ai des jambes et vous des
yeux
Moi, je vais vous porter ; vous
vous serez mon guide
Ainsi, sans que jamais notre
amitié décide
Qui de nous deux remplit le
plus utile emploi
Je marcherai pour vous, vous y
verrez pour moi.*

1. Il est naturel pour chacun d'entre nous de chercher à satisfaire nos besoins et ceux des nôtres. **L'économie commence avec nos choix de vie et nos efforts pour les réaliser.**

2. Comme nos besoins sont personnels et divers, et les ressources pour les satisfaire aussi, il nous faut compter avec les autres : nous gagnons tous à nous rendre mutuellement service. **L'économie est échange de services.**

3. Il est naturel, pour le service rendu aux autres, que nous recevions une juste rémunération ; sous forme monétaire, ce revenu nous donne le droit à notre tour de consommer les produits qui ont notre préférence. **L'économie est attribution d'un pouvoir d'achat en contrepartie d'un service rendu.**

4. Les échanges de services font l'objet d'un marché. Dans un marché chacun apprécie à sa façon le service qu'il rend et l'avantage qu'il en tire. Le prix du marché est celui que nous sommes finalement décidés à accepter. **L'économie conduit à un accord responsable entre participants au marché.**

5. Le prix nous guide dans nos choix de consommateurs, mais il indique aussi aux entrepreneurs les choix qu'ils doivent faire pour nous satisfaire en tant que clients, en particulier les choix des moyens de production qu'ils doivent réunir et le prix auquel ils peuvent les payer. **L'économie se guide sur le niveau des prix.**

6. La perspective d'un prix suffisant pour réaliser un profit décide l'entrepreneur à se procurer les ressources nécessaires pour produire, donc à embaucher et à investir. Le profit rémunère l'entrepreneur pour le service d'adaptation permanente qu'il rend. **L'économie s'adapte en fonction des perspectives de profit.**

7. La plupart du temps plusieurs entrepreneurs se trouvent en concurrence pour nous proposer de satisfaire nos besoins. La concurrence les pousse à faire de leur mieux, à élargir nos choix et à réduire les prix. La concurrence suscite l'innovation, qui conduit à mieux adapter la production aux préférences que nous exprimons. **L'économie est dopée par la concurrence.**

8. Mais l'innovation est aussi synonyme de changements. Les initiatives prises par les entrepreneurs conduisent à déplacer les emplois, les qualifications et les investissements au fur et à mesure que nos choix de vie se modifient. **L'économie appelle la mobilité.**

9. La mobilité est d'autant plus grande qu'existent un marché du travail et un marché financier qui fournissent à tous des indications fiables sur les niveaux relatifs de rémunération des services productifs rendus. Nous sommes attirés par des salaires et des revenus financiers plus élevés, mais nous recherchons aussi la

sécurité de l'emploi et des placements. **L'économie est un choix pour le futur.**

10. Les choix que nous faisons, en tant que consommateurs, producteurs, épargnants, entrepreneurs, sont des choix responsables puisqu'ils engagent notre pouvoir d'achat, notre patrimoine et notre mode de vie. Ce qui fait la liaison entre la liberté de nos choix et la responsabilité de nos décisions est la propriété privée : à chacun revient ce qu'il a fait, les services qu'il a rendus, la valeur qu'il a créée. **L'économie rend l'homme propriétaire de son œuvre.**



L'économie rend l'homme propriétaire de son œuvre

Vertus économiques, vertus humaines

Ces dix principes qui définissent la nature de l'économie mettent au cœur de la vie économique un être humain qui est bien loin du modèle d'**homo-economicus** proposé par la majorité des économistes et qui s'est imposé à l'imagerie populaire.

Cet homo-economicus est calculateur, parfaitement rationnel, animé seulement du seul désir d'accroître ses satisfactions en minimisant ses efforts - c'est à dire à n'en pas douter un homme qui n'existe pas, un robot programmé.

Tout au contraire, l'homme réel agit suivant sa nature profonde. Les vertus économiques ne sont autres que les vertus humaines :

- **l'homme est un créateur**, il cherche à affirmer et à forger sa personnalité à travers son action ; il recherche le progrès, la performance, il accepte l'émulation, la différence, la nouveauté ;

- **l'homme est un serviteur**, il ne peut agir qu'en fonction des autres, et c'est son esprit de service qui s'exprime à travers la recherche d'un accord, la

satisfaction de la clientèle, du personnel, de tous les partenaires de l'entreprise ;

- **l'homme est soumis à l'erreur**, il n'est pas parfait, il commet des erreurs qui l'obligent à corriger sans cesse son comportement, il accepte la responsabilité de ses erreurs comme il souhaite voir reconnaître ses réussites.

Ainsi, comme on le voit, l'économie s'écrit en une seule page. Nul besoin d'économiste pour l'organiser, elle est le fruit naturel de l'expérience millénaire.

Mais pourquoi ces principes ne nous sautent-ils pas aux yeux aujourd'hui ? Pourquoi cette incompréhension de l'action et des relations humaines pourtant si naturelles ? Pourquoi l'ignorance de ces réalités ? C'est que nous ne sommes plus à l'heure de la réalité, mais des artifices. Je dirai la semaine prochaine en quoi l'économie est devenue artificielle.



Rendez-vous libéraux sur Radio Courtoisie

Certains lecteurs de la Nouvelle Lettre l'ignorent, mais plusieurs administrateurs de l'ALEPS ont une émission régulière sur Radio Courtoisie « la radio libre du pays réel et de la francophonie ». Cette radio, sous la direction d'Henry de Lesquen, a la courtoisie d'accueillir des personnes d'opinions très diverses (parmi lesquelles les libéraux ne sont pas en majorité).

Mercredi 6 février prochain, de 12 heures à 13 heures 30

Jacques Garello dirigera le Libre Journal des Economistes,

son émission mensuelle, en compagnie de Fred Aftalion, Jean Philippe Feldman, Nicolas Lecaussin, Bertrand Lemennicier, Pascal Salin.

Mercredi 12 février prochain Benoît Taffin dirigera le Libre Journal des Contribuables.

Mercredi 20 février prochain Jean Philippe Delsol dirigera le Libre Journal des Droits et des Libertés. Il a consacré une partie de sa dernière émission (23 janvier) à la défense de l'enfant, avec l'intervention de Béatrice Bourges, présidente du Collectif pour l'Emploi.

Patrick Simon intervient dans l'émission de Philippe Nemo.

Radio Courtoisie émet en modulation de fréquence à Paris et Ile-de-France sur 95,6 Mhz, Caen 100,6 Mhz, Chartres 104,5, Cherbourg 87,8, Le Havre 101,1, Le Mans, 98,8.

Elle émet aussi sur les bouquets satellite Canalsat (canal 199 pour la mosaïque des radios et canal 641 pour l'accès direct à Radio Courtoisie) et TNTSAT.



Dans la prochaine Nouvelle Lettre et au cours de la prochaine émission de Radio Courtoisie Jacques Garello fera le point du projet des Forums des Libertés, qui se met en place progressivement.

Qui veut voyager loin ménage sa monture...



Grands privilèges de l'Assemblée Nationale

Bruno Botella

En 2008, la Cour des Comptes a osé regarder ce qui se passait à l'intérieur de l'Assemblée nationale. Elle découvre une administration hors contrôle qui fait ce qu'elle veut avec l'argent du contribuable. Le

Rapport est enterré mais le journaliste Bruno Botella reprend l'enquête. Environ 1 250 statutaires travaillent à l'Assemblée. Ils bénéficient probablement du régime le plus privilégié qui puisse exister en France aujourd'hui. Questeurs, administrateurs, députés du bureau détiennent un pactole impressionnant - environ 518 millions d'euros de dotation annuelle - et en font profiter ceux qui se trouvent à l'intérieur du Palais Bourbon.

Voyage au pays des merveilles. Les fonctionnaires de l'Assemblée sont payés au minimum 75% à 150% de plus que leurs homologues de la fonction publique. La moyenne de 24 rémunérations les plus élevées est de 213 000 euros annuels par personne ! Le taux des primes peut atteindre 120% contre 25,4% en moyenne pour les fonctionnaires d'Etat. En 2011, l'Assemblée a versé 53,36 millions d'euros de rémunération de base et 63,91 millions d'euros de primes. Au total, le salaire moyen d'un fonctionnaire de l'Assemblée est de 7 862 euros brut par mois ! Alors que celui d'un fonctionnaire d'Etat est de 2 830 euros par mois ! Les deux secrétaires généraux touchent plus de 20 000 euros par mois. En plus des salaires et des primes, les fonctionnaires de l'Assemblée bénéficient aussi de possibilités de prêts à des taux défiant toute concurrence. Le Palais Bourbon est une banque très compréhensive : en 2008, il y avait plus de 150 millions d'euros de prêts en cours. Les fonctionnaires et les députés peuvent obtenir jusqu'à 100 000 euros de prêts bonifiés, essentiellement pour des investissements immobiliers.

Le régime de retraite est à la mesure des autres privilèges. En moyenne, 3180 euros de pension par mois, 50 % de plus que les fonctionnaires d'Etat. C'est normal car le calcul de la pension se fait sur la base du salaire des 6 derniers mois d'activité. Mais les problèmes sont les mêmes que pour les retraites de la fonction publique en général. Elles ne sont pas provisionnées : pour 41 millions d'euros versés en 2011, les cotisations salariales atteignent seulement 5.2 millions d'euros. Le reste est complété par une subvention, c'est-à-dire par l'argent des contribuables...

Tout ce monde fonctionne comme une caste. Ses membres se protègent de l'extérieur et ne laissent pas sortir les informations. C'est normal. Ils doivent défendre des privilèges incroyables au moment où le gens du privé vivent menacés par un chômage de masse et une fiscalité record. Alors que l'Assemblée - la Maison des élus du peuple - devrait donner l'exemple, elle est un repaire des gaspillages et des passe-droits.

Bogdan Calinescu

Bruno Botella Grands privilèges de l'Assemblée Nationale, Editions du Moment 2013